



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Arts

de l'Université de Valenciennes et
du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008946

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Département d'Arts. Pôle Ronzier.

- Délocalisation(s) :

La plupart des cours sont dispensés sur le site du pôle Ronzier à Valenciennes. Certains cours peuvent être délocalisés sur le site principal de l'Université à Aulnoy (site du Mont Houy).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Fondée sur une articulation étroite et une interaction constante entre pratique artistique et théorie du fait artistique, la licence *Arts* (arts plastiques et création numérique) de l'Université de Valenciennes a pour objectif de dispenser à un public élargi, ne possédant pas nécessairement d'acquis préalables, les bases en pratique artistique et dans le domaine de la culture artistique. Elle se compose de deux premières années (L1 et L2) en tronc commun, la troisième année (L3) comprend deux parcours A (*Arts plastiques*) et B (*Création numérique*). Cette triple ouverture : théorie des arts, pratique artistique et maîtrise des technologies numériques confère au diplômé un profil polyvalent ouvrant sur des secteurs d'activité tels que enseignement, domaines de la culture, du patrimoine, services de communication et d'information, tout secteur tertiaire lié au culturel et à l'interculturel, et en particulier au champ artistique proprement dit.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

La licence *Arts* de l'Université de Valenciennes offre une formation fondée sur la maîtrise d'un certain nombre de connaissances et de pratiques en adéquation avec les métiers de la création artistique. Alliant des enseignements de méthodologie, de théorie et de pratiques dont la relation est pertinente, cette formation propose deux parcours : *Arts plastiques* et *Création numérique* ouvrant sur un master à trois spécialités : *Métiers de l'enseignement et recherche* ; *Scènes et images numériques* ; *Design graphique et d'interaction*. Ces deux parcours, s'ils sont justifiés par les domaines de création investis, ne doivent pas cependant être imperméables l'un à l'autre. Il est aujourd'hui en effet de plus en plus évident que les différentes pratiques artistiques sont en interconnexion et qu'il convient de veiller à une porosité entre arts plastiques et arts numériques. Le contrôle et le suivi des connaissances et aptitudes des étudiants sont particulièrement bien organisés, favorisés par des relations pédagogiques de proximité (travail en atelier avec un nombre peu élevé d'étudiants), et aident à l'élaboration du projet professionnel (projet artistique). Le système de compensation globale utilisé pour l'évaluation semble pertinent dans la mesure où il est le reflet d'une conciliation entre formation pratique et enseignements théoriques : l'étudiant, pour réussir son année, doit avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 50 %, en tenant compte des coefficients appliqués à chaque enseignement. En cas d'obtention d'une moyenne inférieure, il est tenu de repasser les matières pour lesquelles il se trouverait en échec (et non l'ensemble des matières de l'UE dont la note générale serait inférieure à 50 %).

S'ouvrant à un public hétérogène, cette formation a dû tenir compte d'un contexte culturel et social explicitement défavorisé. C'est la raison pour laquelle l'accent a été porté autant sur les processus de mise à niveau en renforçant les expressions écrite et orale, les compétences transversales que sur le suivi et l'accompagnement pédagogique des étudiants, en aménageant de petites unités de cours, en particulier en TD, et des cours magistraux pour les disciplines historiques et théoriques. Des adaptations sont prévues pour les étudiants soumis à des contraintes particulières (pour la plupart, des étudiants salariés et étudiants de formation continue). Le dispositif concernant les étudiants salariés est d'application généralisée à l'échelle de l'ensemble de l'Université, mais peut donner lieu dans ce département à des aménagements au cas par cas. Même si l'on ne peut ignorer que la mobilité internationale est fortement dépendante des ressources économiques des étudiants, il conviendrait de la dynamiser.

Le débouché logique et premier de la licence *Arts* est la poursuite de la formation au niveau du deuxième cycle, qu'il soit professionnalisant, dans les domaines des « métiers de l'enseignement », des « métiers des arts » (activités culturelles) et des « métiers de la création numérique », ou la recherche. Cependant, le taux de poursuite en second cycle universitaire est peu élevé, mais il est proportionnel aux effectifs étudiants qui constituent la population de licence *Arts*. Le nombre d'étudiants ayant intégré le monde professionnel à l'issue de la L3 est particulièrement faible et leurs emplois ne correspondent pas aux études suivies. C'est pourquoi il serait souhaitable de mieux orienter les étudiants hors du cadre logique de poursuite d'études en master en renforçant leur accompagnement par la mise en place d'une politique de stages.

La composition de l'équipe, sa structure et son fonctionnement sont pertinents. Ils répondent aux obligations courantes d'encadrement des étudiants dont le nombre relativement réduit en ateliers permet un suivi personnalisé et efficace. Le soutien administratif est solide. Des réunions annuelles avec l'ensemble du corps pédagogique et des représentants étudiants corrigent certains défauts pédagogiques ou organisationnels. L'efficacité de ce dispositif qui existe depuis plusieurs années n'a pas rendu nécessaire la mise en place d'un questionnaire soumis aux étudiants dont la gestion serait lourde. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Ayant placé les relations professeurs-étudiants au cœur même du suivi pédagogique des étudiants, l'équipe pédagogique est fortement impliquée dans le fonctionnement de la mention et fort soucieuse de l'avenir professionnel des étudiants dont elle a la responsabilité ; en témoignent les différents aménagements dont cette mention a fait l'objet. Si tous les ans à l'échelle de l'ensemble de l'Université est organisée une journée portes-ouvertes, le département *Arts plastiques et création numérique* a mis en place, depuis 2008, un programme de « journées d'immersion » adressé aux lycéens accompagnés de leurs enseignants à la fin de l'automne auxquelles s'ajoutent les participations aux salons de la formation de Valenciennes et de Lille.

● Points forts :

- Aide à l'élaboration du projet professionnel.
- Suivi et accompagnement des étudiants.
- Ouverture de la mention à un public hétérogène.
- Relation théorie et pratique pertinente.

- Points faibles :
 - Accompagnements et orientations des étudiants hors du cadre logique de poursuite d'études en master.
 - Absence de stages.
 - Faible mobilité internationale.

- Recommandations pour l'établissement :

Des qualités pédagogiques évidentes ainsi qu'un souci constant de conduire les étudiants vers des horizons intellectuels et professionnels exigeants caractérisent la nature de cette formation. Cependant, une vigilance est souhaitée dans les différentes qualifications se rapportant aux disciplines théoriques (confusion entre culture générale et théorie).



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des Licences

Vague E – FLLASH

Licence Arts

Pour endiguer les taux d'échecs élevés (Langues étrangères), la FLLASH a mis en place depuis septembre 2013 un Plan Réussite Licence (séances de tutorat hebdomadaires assurées par des enseignants ou des tuteurs-étudiants en cycle Master). Concernant la mobilité internationale, des réunions d'information sont organisées pour sensibiliser les étudiants aux échanges Erasmus ou à l'assistanat. Une responsable des relations et échanges internationaux a été nommée au sein de la FLLASH. Au problème général des langues que l'AERES pointe en licence comme en Master, la FLLASH répond par la création d'une Plateforme des Langues (qui devrait voir le jour dans quelques mois) qu'elle met en place pour ses étudiants ainsi que pour ceux de toutes les composantes de l'UVHC. Portant sur la formation initiale, la formation continue et les certifications, cette plateforme aura pour fonction d'inciter à la mobilité par des cours de civilisation étrangère, et de rendre possible cette mobilité grâce une offre de formation plus riche, dans le cadre, entre autres, du développement d'un nouveau centre de ressources en langues et de modules transversaux que l'UVHC a placé au cœur du prochain plan quinquennal.

Politique contre l'échec : la FLLASH a mis en place depuis cette année un DU Tremplin en collaboration avec la Région (aide pédagogique, aide à la réorientation, tutorat proposé aux L1 boursiers issus de bacs technologiques ou professionnels). Le futur plan quinquennal mettra en valeur des moyens pédagogiques nouveaux, comme les ateliers d'écriture et d'expression orale qui seront la clé de voûte du parcours « Lettres, langues et communication ».

Professeurs : une campagne active de recrutement est menée, avec un plan élaboré sur cinq ans. Un PR a été recruté en Arts plastiques l'an dernier, et un second le sera cette année. Le plan prévoit par ailleurs une ventilation plus équilibrée des postes au sein de la composante, avec une demande de PR en Espagnol.

Pour améliorer l'accompagnement et l'orientation des étudiants hors du cadre logique de poursuite d'études en master, le département des Arts plastiques met en place un dispositif (insertion de stages) dans la future maquette au niveau de la L3. Pour remédier à la "confusion entre culture générale et théorie", la maquette de la formation future présentera un fléchage plus lisible des enseignements de culture et de stricte théorie.

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis